

Compte Rendu Assemblée Générale Extraordinaire
Association Binettes et Compagnie
Le samedi 11 novembre 2017 à 17h15

Membres actifs présents (vote décisionnaire): Luis Fuste, Jean-Baptiste, Karine Chausson, Marie-Françoise Baldazza, Christiane Soufflet, Jean-Pierre Tillie, Anne Férot, Geneviève Romey

Membres adhérents présents ou représentés (vote consultatif) : Jean Boudon, Françoise Rossetti, Michel Férot, Thierry Nedelcu, Nicole Robin, Marie-Claude Marniquet, Jocelyne et Pierre Veyrand, Elisabeth Chapoy, Christian Boroli

1) Après un constat par Jean-Baptiste Nedelcu, secrétaire de l'association que le quorum était atteint pour prendre des décisions, Luis Fuste a procédé à un rappel de l'historique des évolutions de l'association depuis sa fondation jusqu'à ce jour, qui nous ont menées à proposer un changement de l'objet de l'association.

2) Suite à quoi l'assemblée a été amené à se prononcer sur des **modifications des statuts de l'association** envisagées par le conseil d'administration de l'association.

Les modifications ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité des voix consultatives et décisionnaires.

_ Le nouvel objet de l'association : « Cette association a pour objet **de permettre à des personnes avec et sans handicap mental de co-construire un lieu de vie fraternel, convivial et ouvert, s'inscrivant dans l'environnement social, culturel et économique du territoire, afin de répondre aux besoins et aspirations profondes des personnes et de contribuer à transformer le regard sur le handicap et les différences.** »

_ Les nouveaux moyens de l'association :

Les moyens d'action de l'association sont :

- 1) La création de 1 ou 2 petites unités de vie, encadrées par des professionnels, des volontaires, avec le soutien de bénévoles
- 2) L'accompagnement individualisé des personnes accueillies dans leur chemin de vie, en partenariat avec leur environnement social, médical et familial
- 3) La mise en œuvre d'activités autour du quotidien de la maison, de la créativité et du bien-être des personnes accueillies, en lien avec la vie sociale et professionnelle du territoire
- 4) Une activité agricole, inspirée par la permaculture produisant fruits et légumes et la gestion d'une basse-cour, destinée à l'auto-consommation et participant à l'équilibre financier du lieu de vie.
- 5) La mise en place d'un atelier de cuisine et de transformation des produits de la ferme.
- 6) La tenue d'un stand sur le marché paysan local avec les personnes accueillies.
- 7) L'accueil de groupes ponctuels ou réguliers provenant d'autres institutions et services médico-sociaux, de classes scolaires, de touristes, et de tout public intéressés par les activités de l'association.
- 8) L'organisation de chantiers participatifs et d'événements culturels festifs et conviviaux favorisant le lien local et la mixité sociale et intergénérationnelle.
- 9) Et, en général, toute action qui paraîtra conforme à l'objet poursuivi par l'association.

_Et un ajout dans l' « **ARTICLE 3 : Membres de l'association** »

L'association se compose :

- De membres actifs (personnes physiques)
- De membres adhérents (personnes morales ou personnes physiques)

Pour être membre adhérent, il faut avoir participé à une ou plusieurs activité(s) durant l'année (adhésion d'adhérent automatique) et être âgé(e) d'au moins 16 ans. **Il est possible de prendre une adhésion de soutien.**

Le 11 Novembre 2017

Me la présidente

M. le trésorier

M. le secrétaire